

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 29 juin 2018

Objet : Plan de financement pour de nouvelles opérations inscrites dans le cadre du SDAN pilote – Axe 2 bis

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf juin à quatorze heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt juin 2018, se réunit en session ordinaire, salle Lac du Causse, à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice: 38

Présents : 34 (dont 7 procurations) - 144 voix

Votants: 34 Pour (144 voix)

#### Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président) - 6 voix Mr Gérard VANDENBROUCKE (1er VP) - 15 voix Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2ème VP) - 2 voix Mme Hélène FAIVRE (3ème VP – procuration donnée à Mr Jérémie Sauty) – 6 voix Mr Christian HANUS (4ème VP) – 2 voix Mme Hélène ROME (5ème VP) – 6 voix Mr Yves RAYMONDAUD (7ème VP) – 6 voix Mr Nady BOUALI - 1 voix Mr Eric CORREIA (procuration donnée à Mr Nady Bouali) - 1 voix Mr Arnaud COLLIGNON - (procuration donnée à Mr Alain Lagarde) - 1 voix Mr Pierre CHEVALIER - 2 voix Mr Pascal COSTE - 6 voix Mr Pierre COUTAUD - 2 voix Mr Pierre DESARMENIEN - 1 voix Mr Francis DUBOIS - 1 voix Mr Patrick DUROUX - 1 voix Mme Sarah GENTIL - 2 voix Mme Michèle GUILLOU - 2 voix - suppléante de Jenty) Mr Mathieu HAZOUARD (procuration donnée à Mr Gérard Vandenbroucke) - 15 voix Mr Vincent JALBY – 2 voix Mr Alain LAGARDE – 1 voix Mr Jean-Claude LEBLOIS (procuration donnée à Mr Yves Raymondaud) – 6 voix Mr Alexandre MAZIN - 1 voix (suppléant de Mr Faucher) Mr Jean-Louis MICHEL - 2 voix Mr Philippe NAUCHE (procuration donnée à Mr Jean-Marie Bost) - 15 voix Mr Christophe PATIER - 15 voix Mr Christian PRADAYROL - 2 voix Mr Christian REDON-SARRAZY – 1 voix Mr Jérémie SAUTY – 6 voix – suppléant de Mr Gaillard Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mr Pierre Desarmenien)- 6 voix Mr Vincent TURPINAT – 1 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine Conseiller Agglo Bassin Brive Vice-Présidente Département Creuse Adjoint au Maire Ville de Limoges Vice-Présidente Département Corrèze Vice-Président Département Hte-Vienne Vice-Président Agglo Grand Guéret Président Agglo Grand Guéret Vice-Président Tulle Agglo Président du Syndicat de la Diège Président Département Corrèze Vice-Président CC Haute Corrèze Communauté Président CC Marche et Combraille en Aquitaine Président de la CC Ventadour Egletons Monédières Vice-Président de la CC Val de Vienne Adjointe au Maire Ville de Limoges Vice-Présidente CC Vézère Monédières Millesource Conseiller régional Région Nouvelle Aquitaine Adjoint au Maire Ville de Limoges Conseiller Communautaire Tulle Agglo Président Département Haute-Vienne Conseiller Communautaire de la CC de Noblat Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive Vice-Président Région Nouvelle Aquitaine Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine Vice-Président Agglo Bassin Brive Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne Vice-Président Département Creuse Présidente Département Creuse Vice-Président de la CC Creuse Confluence Conseillère départementale Département Corrèze Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix Vice-Président de la CC Ouest Limousin

#### Sont excusés :

Mr Sylvain GAUDY (et son suppléant) Mr Yves LE GOUFFE (et son suppléant) Mr Jean-Luc LEGER (et son suppléant) Mrne Mélanie PLAZANET (et son suppléant) Président de la CC Creuse Sud-Ouest Président de la CC Briance Combade Président de la CC Creuse Grand Sud Conseillère Communautaire CC Portes Vassivière

### Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

#### Agglomération de Brive

Mme Stéphanie VALLEE - 6 voix

Mr Pierre VERGNOLLE - 1 voix

Mr Joël VILARD - 1 voix

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) a sollicité le Syndicat Mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité de procéder au raccordement en fibre optique des entreprises « La cave des coteaux de la Vézère » et « Mazière », situées sur la commune d'Allassac en Corrèze. La commune se trouve en zone AMII, mais les entreprises concernées ne seront pas impactées par le déploiement du FTTH Orange avant 2020.

Comme indiqué ci-dessous, le tracé optique de ces raccordements est commun depuis le point de présence fibre du réseau Dorsal le plus proche.

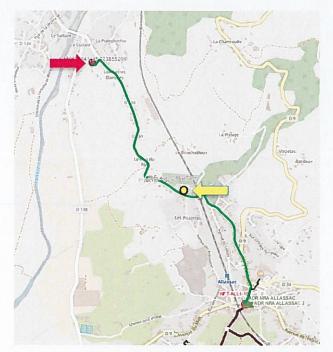
REÇU EN PREFECTURE

le 13/07/2018

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-087-258728658-20180629-CS81\_D619-D





Cette nouvelle opération s'inscrit dans le cadre de l'axe 2bis du SDAN pilote. Le coût de ces raccordements est estimé à 31 000 € HT; Axione Limousin participe à hauteur de 3 600 € HT (2 fois 1800 € HT). Le reste à charge public s'établit donc à 27 400 € HT. Le plan de financement suivant vous est proposé :

TOTAL	27 400 € HT	100%
CABB	7425 € HT	27,10%
DEPARTEMENT CORREZE	7425 € HT	27,10%
REGION NOUVELLE AQUITAINE	12 550 € HT	45,80%
NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE

## Communauté de Communes PORTES de VASSIVIERE (87)

La Communauté de Communes des Portes de Vassivière a sollicité le Syndicat Mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité de procéder au raccordement en fibre optique de la Maison de Santé située commune de Eymoutiers.

Cette nouvelle opération s'inscrit dans le cadre de l'axe 2bis du SDAN pilote.

Le coût estimatif est de 7 000 € HT. Cette nouvelle opération s'inscrit dans le cadre de l'axe 2bis du SDAN pilote – Axione Limousin participe à hauteur de 1800 € HT. Le reste à charge public s'établit donc à 5 200 € HT.

REÇU EN PREFECTURE

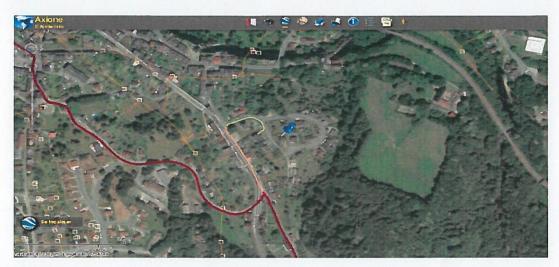
le 13/87/2018

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-087-258728658-20180629-CS81\_D619-D

4





Le plan de financement suivant vous est proposé :

TOTAL	5 200 € HT	100%
Communauté de Communes Portes de Vassivière	1 691 € HT	32,52%
DEPARTEMENT HAUTE-VIENNE	1 127 € HT	21,68%
REGION NOUVELLE AQUITAINE	2 382 € HT	45,80%
NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE

## Communauté de Communes de NOBLAT

La Communauté de Communes de Noblat a sollicité le syndicat mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité du raccordement en fibre optique d'un tiers-lieu situé 3 place Gay Lussac à Saint-Léonard de Noblat.

Cette nouvelle opération s'inscrit dans le cadre de l'axe 2bis du SDAN pilote.

Le coût de ce raccordement est estimé à 6 200 € HT.

Axione Limousin participe à hauteur de 1800 HT. Le propriétaire du tiers lieu participe à hauteur de 1000 € HT. Le reste à charge public s'établit donc à 3 400 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION NOUVELLE AQUITAINE	1 557 € HT	45,8 %
DEPARTEMENT HAUTE-VIENNE	737 € HT	21,68 %
CC NOBLAT	1 106 € HT	32,52 %
TOTAL	3 400 €	100%





## Communauté d'Agglomération Limoges Métropole

1 - La Communauté d'Agglomération Limoges Métropole a sollicité le syndicat mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité du raccordement en fibre optique de l'entreprise Groupe Altitude située sur la commune de Verneuil sur Vienne.

Cette nouvelle opération s'inscrit dans le cadre de l'axe 2bis du SDAN pilote.

Le coût de ce raccordement est estimé à 22 000 € HT.

Axione Limousin participe à hauteur de 1800 € HT. L'entreprise participe à hauteur de 3000 € HT. Le reste à charge public s'établit donc à 17 200 € HT.

Il est à noter que cet estimatif s'entend sous réserve de disponibilité de fourreaux dans la zone d'activité hébergeant l'entreprise.



Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION NOUVELLE AQUITAINE	7878 € HT	45,8 %
CALM	9 322 € HT	54,2 %
TOTAL	17 200 €	100

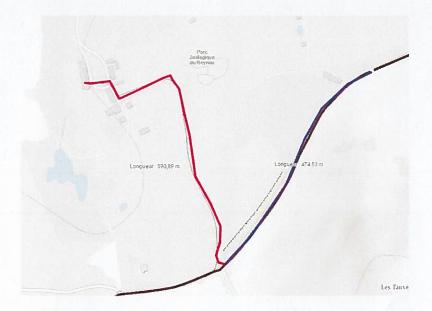
2 - La Communauté d'Agglomération Limoges Métropole a sollicité le syndicat mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité du raccordement en fibre optique du Parc du Reynou situé sur la commune du Vigen.

Cette nouvelle opération s'inscrit dans le cadre de l'axe 2bis du SDAN pilote.

Le coût de ce raccordement est estimé à 36 000 € HT. Axione Limousin participe à hauteur de 3 300 € HT. L'entreprise participe à hauteur de 3 000 € HT. Le reste à charge public s'établit donc à 29 700 € HT.







Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION NOUVELLE AQUITAINE	13 603 € HT	45,8 %
CALM	16 097 € HT	54,2 %
TOTAL	29 700 €	100%

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical, décident à l'unanimité :

- d'autoriser la mise en œuvre des nouvelles opérations sus-présentées ;

- d'accepter le plan de financement de ces opérations tel que détaillé ci-dessus,

- de donner une autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,

de donner une autorisation au Président pour signer fout acte se rapportant à ces opérations.

Jean-Marie BOST Président de DORSA

27, bd de la Corderie

DORSAL

Certifié transmis au représentant de l'Etat le Publié par affichage le :

REÇŬ EN PREFECTURE le 13/07/2018

Application agréée E-legalite.com 70\_DE-087-258728658-20180629-CS81\_D619-D